

ASBL IFSI

RAPPORT FINANCIER 2016

BUDGET 2017

1. PROGRAMME 2015-2016

L'exercice comptable 2016 reprend les frais Sud pour les années 2015 + 2016 et les frais Nord pour 2016. Les années précédentes, les frais Nord étaient repris pour l'exercice X et les frais Sud, pour l'exercice X-1.

Le rapport financier de 2016 ne sera transmis que fin juin à la DGD. Par conséquent, les chiffres pour 2016 ne sont pas encore tout à fait définitifs (possibilité de rejet des frais par la DGD).

Ce n'est que dans le courant de 2017 et après contrôle des comptes par la DGD que nous saurons si le précédent programme 2015-2016 pourra ou non clôturer en équilibre.

Un éventuel déficit devra être compensé à partir du Fonds 1fr et/ou être comblé à partir de la FGTB fédérale.

Des efforts permanents sont nécessaires pour que les décomptes à partir du Sud soient effectués à plusieurs reprises (sur base trimestrielle). Pour le programme 2017-2021, il y aura un suivi plus rigoureux notamment en demandant le rapport financier aux partenaires sur base trimestrielle.

Mouvements du fonds 1 fr pour 2016:

- € 218.146 comme part dans les fonds propres 2016 (15%) au sein du programme
- € 250.247 en compensation d'une partie de la charge salariale non-subsidiée. En plus de cela, la FGTB a payé 77.672,65 € (salaire de V. Van Nuffelen)
- Une solde positif de 14.211,62 € en rapport avec le décompte 2015-2016 a de nouveau été ajouté au Fonds.

2. EFFECTIF DU PERSONNEL 2016

A partir du 1/1/2016, on compte 2 membres du personnel supplémentaires sur le payroll de l'asbl IFSI.

L'effectif du personnel se chiffre à 7 personnes en 2016 :

Laurent Atsou, Aerts Thierry, Beresi Leticia, Lamas Yolanda, De Groote Stefan, Frederik Cappelle (à partir du 01/01/16) et Marie Deridder (à partir du 01/01/16) .

Les coûts salariaux de Thierry Aerts ont été intégralement refacturés à la FGTB fédérale.

Les coûts salariaux de Vera Van Nuffelen ont d'abord été refacturés par la FGTB fédérale à l'asbl IFSI, puis récupérés.

Les années précédentes, l'on a aussi insisté sur une attribution correcte des membres du personnel à l'entité juridique pour laquelle ils travaillent.

Ceci s'est fait en avril 2017: les collaborateurs qui travaillent pour l'IFSI ont un contrat de travail avec l'IFSI et les collaborateurs qui travaillent pour la FGTB fédérale ont un contrat de travail avec la FGTB.

3. Bilan au 31/12/2016

BILAN AU 31/12/2016

ASBL IFSI

Rue Haute 42, 1000 Bruxelles

<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>	<u>11 289,30</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>	<u>76 970,15</u>
I. Frais d'établissement		I. Fonds de l'association	18 349,75
		A. Patrimoine de départ	18 349,75
		B. Moyens permanents	
II. Immobilisations incorporelles			
III. Immobilisations corporelles	11 289,30	III. Plus-values de réévaluation	
A. Terrains et constructions		IV. Fonds affectés	
B. Installations, machines et outillage	10 418,10	V. Bénéfice reporté	58 620,40
C. Mobilier et matériel roulant	871,20	Perte reportée	
D. Location-financement et droits similaires		VI. Subsidés en capital	
E. Autres immobilisations corporelles			
F. Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés			
IV. Immobilisations financières			
		<u>PROVISIONS</u>	<u>0,00</u>
<u>ACTIFS CIRCULANTS</u>	<u>339 775,83</u>	VII. A. Provisions pour risques et charges	
V. Créances à plus d'un an	0,00	B. Provisions pour subsidés et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	
A. Créances commerciales			
B. Autres créances			
VI. Stocks	0,00		
A. Stocks		<u>DETTES</u>	<u>274 094,98</u>
		VIII. Dettes à plus d'un an	0,00
VII. Créances à un an au plus	175 113,26	A. Dettes financières	0,00
A. Créances commerciales	0,00	1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement	
B. Fournisseurs Sud	172 671,18	2. Autres emprunts	
C. Autres créances	2 442,08	B. Dettes commerciales	
		C. Acomptes reçus sur commande	
VIII. Placements de trésorerie	0,00	D. Autres dettes	
IX. Valeurs disponibles	164 662,57	IX. Dettes à un an au plus	127 438,00
X. Comptes de régularisation	0,00	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	
		B. Dettes financières	
		1. Etablissements de crédit	
		2. Autres dettes	
		C. Dettes commerciales	43 322,41
		1. Fournisseurs	42 239,22
		2. Factures à recevoir	1 083,19
		D. Acomptes reçus sur commande	
		E. Dettes fiscales, salariales et sociales	82 899,77
		1. Impôts	8 842,71
		2. Rémunérations et charges sociales	74 057,06
		F. Dettes diverses	1 215,82
		1. C/CT FGTB Féd.	1 215,82
		2. Autres	
		X. Comptes de régularisation	146 656,98
		Autres frais courus non échus	25 296,58
		Autres produits à reporter	121 360,40
TOTAL DE L'ACTIF	351 065,13	TOTAL DU PASSIF	351 065,13

ACTIF COMPTES**Immobilisations corporelles**

Réalisation d'un site Internet pour l'IFSI, pour un montant de 13.890,80 €, amorti sur 4 ans.

Créance fournisseur Sud

Avances versées au Sud, encore à décompter : 172.671,18 €.

PASSIF COMPTES**Rémunérations et charges sociales**

Impôts = précompte professionnel décembre 2016 payé en janvier 2017 (8.842,71 €)

ONSS = décompte charges sociales 4ème trimestre en janvier 2017 (7.694,14 €)

Provision pécule de vacances : €66.362,92

C/C FGTB fédérale

Décompte des avances de liquidités avec la FGTB fédérale + du coût salarial de Thierry Aerts.

En 2016, il y a encore une dette vis-à-vis de la FGTB de 1.215,82 €, qui sera payée en mai 2017.

Autres frais courus non échus

Pour 2015-2016, il y a un solde provisoire de subsides reçus en trop pour un montant de 25.296,58 € (ventilation comme suit : 85 % DGD = 21.725,97 € et 15 % Centrales = 3.570,61 €).

Autres produits à reporter

Décompte dossiers de subsides qui n'ont pas (encore) été demandés en retour par la DGD.

Solde 2007 : € 116.273

Solde 2011 : € 5.086

4. COMPTE DE RESULTAT 2016

RESULTATENREKENING		R	
Resultatenrekening		R	EX
Bedrijfsopbrengsten		R	EX I
Andere bedrijfsopbrengsten (74)		R	EX I D
74800000	Tussenkost ABVV	177	508,56
74900000	Diverse bedrijfsopbrengsten	1	300,43
74900100	Subsidies AGCD	2	502 925,10
74900700	Subsidies Centrales	450	610,34
=> TOT : Andere bedrijfsopbrengsten (74)			3 132 344,43
=> TOT : Bedrijfsopbrengsten			3 132 344,43
Bedrijfskosten (60/64)		R	EX II
Diensten en diverse goederen (61)		R	EX II B
61370000	Herfacturatie personeel	149	590,90
61391000	loon Zuid	355	451,83
61480000	Kosten sociaal secretariaat	1	050,87
61530000	Honoraria fiche 281	6	021,80
61599999	btw op honoraria fiche 281		277,31
61800200	Loyers&charges locatives fonct	9	671,28
61800202	Bureautique(tel,net,)Fonc N	2	019,16
61800203	Fonctionnement autres Nord	20	676,89
61800300	Formations au Nord	10	101,40
61800400	Missions:Nord vers le sud	35	243,64
61800401	Missions:Sud vers Sud+S vers N	26	870,31
61810101	Bureautique Sud invest.	20	177,35
61810102	Investissements autres Sud	68	227,94
61810200	Loyers&charges loc S (fonc)	26	796,86
61810201	Mat Roulant(carb,entret,ass)S	17	341,64
61810202	Bureautique(tel,fax,net)Sud	146	843,01
61810203	Fontionnement-autres Sud	65	346,36
61810300	Formations au Nord du SUD	4	241,46
61810301	formations au sud	1	532 846,64
61810400	Missions:Nord vers le sud	66	795,63
61810401	Missions:Sud vers sud+S vers N		910,08
=> TOT : Diensten en diverse goederen (61)			2 566 502,36
Bezoldigingen, sociale lasten en pensioenen (62)		R	EX II C
62010400	Vakantiegeld	21	304,60
62020000	Bedienden:basisbezoldiging	382	882,12
62028000	Bedienden:prov.verlof toevoeg.	66	362,92

62029000	Bedienden:prov.verlof terugnem	-49 940,22		
62100000	Werkgeversbijdrage RSZ	95 129,40		
62105000	Bijdr.risicogroepen	382,86		
62110000	Werkg.bijdr.verz.arbeidsongeval	2 280,59		
62200000	Werkg.bijdr.bovenw.verz.wet.pen	21 680,43		
62210000	Andere Verzekeringspremies	889,16		
62320000	Kosten arbeidsgeneesk.dienst	491,57		
62340000	Terugb.verp.kost v.& naar werk	9 440,00		
62350000	Maaltijdcheques	8 800,47		
62390000	Diverse voordelen a.h.personee	229,00		
62513000	Ziekte personeel:bijpassing	332,15		
=> TOT : Bezoldigingen, sociale lasten en pensioenen (62)				560 265,05
Afschrijvingen en waardevermindering (630)			R EX II D	
63023000	Afschr.op materieel informatic	3 472,70		
63028000	Afschr.tel.instal.,meub.en mat	435,60		
=> TOT : Afschrijvingen en waardevermindering (630)				3 908,30
Andere bedrijfskosten (640/8)			R EX II G	
64800000	diverse bedrijfskosten	169,51		
=> TOT : Andere bedrijfskosten (640/8)				169,51
=> TOT : Bedrijfskosten (60/64)				3 130 845,22
=> TOT : Resultatenrekening				1 499,21
Financieel Resultaat			R FI	
Financiële opbrengsten (75)			R FI IV	
Andere financiële opbrengsten (752/9)			R FI IV C	
75900000	Omrek.verschillen euro:boekh.	5,78		
=> TOT : Andere financiële opbrengsten (752/9)				5,78
=> TOT : Financiële opbrengsten (75)				5,78
Financiële kosten (65)			R FI V	
Andere financiële kosten (652/9)			R FI V C	
65610000	Admin.kosten bank en postreken	1 242,79		
=> TOT : Andere financiële kosten (652/9)				1 242,79
=> TOT : Financiële kosten (65)				1 242,79
=> TOT : Financieel Resultaat				-1 237,01
=> TOT : COMPTE DE RESULTAT				262,20
Produit reporté				262,20

L'exercice comptable se clôture avec un bénéfice de 262,20 €.
Ce bénéfice est ajouté aux réserves disponibles (résultats reportés).

La FGTB reconferme son engagement, si les réserves ne suffisent pas pour apurer les pertes éventuelles, de combler la différence, comme par le passé.

Au 31/12/2016, l'asbl est capable d'honorer tous ses engagements à court terme.

5. RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Pour le rapport d'activités de la période écoulée, nous renvoyons au rapport qui sera introduit auprès de la DGD.

6. BUDGET 2017

Le fonctionnement de l'asbl consiste quasiment intégralement en l'exécution du programme "DGD". Depuis 2017, les activités Panaf et Palestine sont également exécutées par l'asbl IFSI. L'asbl IFSI est financée à partir de la DGD et peut parallèlement aussi compter sur le soutien financier à partir du mouvement syndical.

Les dépenses qui ne sont pas subsidiées (ou qui ne le sont que partiellement) sont récupérées via la FGTB ou le Fonds 1fr.

BUDGET 2017							
		Uitgaven		Inkomsten			
				Isvi			Abvv fed
		Programma (100%)	Buiten programma	Subsidies DGD	Eigen inbreng 20% (na besparingen)	Eigen inbreng 20% (initieel)	Abvv fed
Beheerskosten		123 069,46	272 820,77	98 455,57	24 613,89	13 138,81	259 681,96
	Personeelskosten	90 209,91	259 681,96	72 167,93	18 041,98	0,00	259 681,96
	Functionering	32 859,55	6 966,81	26 287,64	6 571,91	6 966,81	0,00
	Audit	0,00	6 172,00			6 172,00	0,00
							0,00
Operationele kosten		1 200 168,61	5 946,45	960 134,89	240 033,72	5 946,45	0,00
	Personeelskosten	150 000,00	5 946,45	120 000,00	30 000,00	5 946,45	0,00
	overige	1 050 168,61		840 134,89	210 033,72		0,00
							0,00
Structuurkosten		93 618,77	101 050,04	93 618,77		17 939,73	83 110,31
	Personeelskosten	70 000,00	79 279,01	70 000,00			79 279,01
	overige	23 618,77	21 771,03	23 618,77		17 939,73	3 831,30
Panaf/Palestine			40 000,00				40 000,00
TOTAAL		1 416 856,84	419 817,26	1 152 209,23	264 647,61	37 024,99	382 792,27
Beschikbaar voor partners in het Zuiden		0,00				34 776,00	
						71 800,99	

Au total, les subsides s'élèvent à 1.416.856,84 euros (100%, en d'autres termes 80% de subsides + 20% d'apport propre). A la suite des différentes économies, une partie des coûts n'est plus couverte par les subsides et doit donc être financée par des moyens du Fonds 1fr ou par les moyens syndicaux de la FGTB fédérale. Cela concerne essentiellement les coûts salariaux (86% des coûts totaux hors financement).

Les coûts salariaux couvrent le salaire de 9 collaborateurs IFSI + 1 collaborateur FGTB (services comptables de soutien). Comme déjà mentionné, il a été décidé d'attribuer, en 2017, les collaborateurs à la bonne entité. Le coût salarial total s'élève à 655.117,33 euros.

L'apport annuel des centrales dans le Fonds 1fr est de 372.349 €. Le surcoût total est de 382.792,27 euros.

Nous proposons de couvrir le coût salarial à 25% via des fonds propres (à savoir pour un montant de 150.000 euros) + le salaire du collaborateur de la FGTB.

Parallèlement, nous proposons aussi d'utiliser le montant total de l'apport propre initial pour l'asbl IFSI:

Avant mesures d'économies : 336.448,60 euros

Après mesures d'économies : 264.647,61 euros

⇒ Différence = 71.800,99 euros.